



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de la ligue de vol libre Provence-Alpes-Côte d'Azur (PROJET)

Le vendredi 25 janvier 2019 à 18 h 15 à Oraison

Pour le CD Etaients présents :

- François Michel Galland
- Jean-François Fauchier
- Béatrice Mathieu
- Jean-Christophe Landreau
- Michel Agu
- Richard Weber
- Mohamed Souifi
- Nicolas Garcin
- Patrick Joliet
- François Richard
- Jean-Pierre Le Moigne
- Julien Escallier
- Christian Capelo
- Lydie Ledieu-Foglia
- Sauveur Esposito

Absente excusée : Aurélie Janicki

Jacky BOUVARD, DTN adjoint, représente la FFVL.

Le CDVL 06 a donné un pouvoir

Les CDVL 04, 05, 13 et 83 sont représentés

Présence des clubs, structures et pouvoirs : 45 structures (27 présents et 17 pouvoirs), le quorum est respecté.

La réunion commence à 19h suivant l'ordre du jour

1. Approbation du compte rendu de l'assemblée Générale de 2017

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

Ce Cr est en ligne sur <http://lvlpaca.fr>

2. Rapport moral du Président

François Michel Galland présente son rapport illustré par une série de diapositives.

Il commente l'évolution des effectifs, puis détaille les travaux des commissions : Féminine, Espaces aériens, Sport pour tous, E-pass jeunes, Compétitions, Kitesurf, Sites, formation, Handicare et handikite.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

Le Président aborde ensuite le sujet de l'accidentalité qui est en baisse en 2018 et souligne le succès de la conférence sécurité et gestion du risque de Jacky Bouvard et Alain Dedieu qui a réuni plus de 100 pilotes à Gap le 23 novembre.

Dans la cadre du débat qui suit la présentation du rapport :

- On se félicite de savoir que la rémunération du Conseiller Technique régional (Patrick Joliet) est assurée (dans le cadre de « objectifs plus ») pour quatre ans par la fédération.
- L'ASPAT (Ste Anastasie) demande que le paiement échelonné des licences soit rendu possible notamment aux professionnels pour qui les sommes engagées sont importantes. Ce sujet sera soumis à l'AG Fédérale en mars.
- L'action « Voler mieux » initiée par la Fédération qui est reconduite en 2019 est commentée et détaillée par Jacky Bouvard, elle a concerné 100 clubs et 1200 pilotes en 2018 pour une dépense de 23000€. Le DT fédéral souligne également que la fédération finance pour 18000 € l'initiative « des jeunes et des ailes », qu'elle contribue au financement des formations PSC1, des actions « Pliages de secours » et essais sur tyroliennes.

Le rapport moral est soumis aux votes et adopté à l'unanimité.

Le rapport moral du président est en ligne sur <http://lvlpaca.fr> ainsi que le diaporama qui l'a illustré.

3. Rapport financier 2018 et quitus au trésorier. Rapport prévisionnel 2018.

Michel Agu, notre trésorier présente le rapport financier pour l'exercice 2018.

Le compte d'exploitation montre un résultat positif de 6624€ au 31 décembre 2018.

Le bilan 2018 est équilibré avec un montant de 66062€ en actif et en passif.

Le compte prévisionnel pour 2019 est prévu en équilibre, actifs et passifs pour un montant de 94200€

Le rapport est soumis au vote et adopté à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

LIGUE VOL LIBRE PACA			
PRESENTATION ANALYTIQUE			
COMPTABILITE 2018			
	CHARGES		PRODUITS
	6 070,00 €	Cotisations	5 583,00 €
		Produit des formations	12 315,00 €
		Produits financiers	416,00 €
		Subventions CNDS	13 500,00 €
		Subventions CNDS Handicare	
		Subventions Région	10 000,00 €
		Produits FFVL-RNC+SITES	11 876,00 €
		Produits divers	17 010,00 €
	2 997,00 €	Fournitures d'entretien&petit équip.	
	219,00 €	Autres fournitures	
STRUCTUREL		Formations	
		Soustraction	
		Frais commission formation	
		Divers	
	12 157,00 €	Honoraires	
	448,00 €	Publicité	
	13 455,00 €	Déplacements et réceptions	
		Cadeaux	
	382,00 €	Frais postaux, télécom, internet	
	200,00 €	Cotisations	
	163,00 €	Frais de banque	
	0,00 €	Salaires	
	0,00 €	Charges sociales	
	0,00 €	Autres charges	
	36 091,00 €	TOTAL STRUCTUREL	70 700,00 €
	0,00 €	Structures d'entrainement	
KITE	1 280,00 €	Subventions aide à la formation	
		Subvention SHN, compétitions	
	1 600,00 €	Subventions sites, sports nature	
	2 880,00 €	TOTAL KITE	
	8 500,00 €	Structures d'entrainement 2018	
		Cours décollé	
PARAPENTE	5 497,00 €	Subventions aide à la formation	
	1 000,00 €	Subvention SHN, compétitions	
	4 775,00 €	Subventions sites, sports nature	
	220,00 €	Actions filles	
	19 992,00 €	TOTAL PARAPENTE	0,00 €
	0,00 €	Structures d'entrainement	
DELTA	1 500,00 €	Subventions aide à la formation	
		Subvention SHN, compétitions	
	0,00 €	Subventions sites, sports nature	
	2 600,00 €	Actions filles	
	4 100,00 €	TOTAL DELTA	
BOOMERANG	0,00 €	Structures d'entrainement	
		Subventions sites, sports nature	
CERF-VOLANT	1 013,00 €	Subvention SHN, compétitions	
		Subventions sites, sports nature	
	1 013,00 €	TOTAL CERF-VOLANT	
	27 985,00 €	TOTAL SUBVENTIONS	0,00 €
	64 076,00 €	TOTAL GENERAL	70 700,00 €
		RESULTAT	6 624,00 €
LE 31.12.2018			



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

LIGUE PACA DE VOL LIBRE			
SIREN 432174027			
Compte exploitation prévisionnel du 01/01/2019 au 31/12/2019			
CHARGES		PRODUITS	
2019	2019	2019	2019
60 - Achat	1000	70 - Ventes de produits finis	10000
Achats d'études et prestations services --		Brevets de pilotes -----	3000
Fournitures eau, énergie -----		Vente de marchandises -----	
Fournitures d'entretien & petit équipement	800	Formation (qbi) -----	7000
Autres fournitures -----	200		
61 - Services extérieurs	83000	74 - Subventions	59000
Formations BP et Qbi-----	9000	Etats CNDP	25000
Formations subventionnées -----	63000	Région	25000
Compétitions et SHN -----	5000		
Sites et nature -----	6000		
Entretien et réparation -----			
Assurance -----			
Documentation -----			
Divers -----	0		
62 - Autres services extérieurs	10200	Autres ffm	
Manifestation -----	0	*FFVL RNC	4500
Publicité -----	0	*FFVL sites	4500
Déplacements & réceptions -----	9540		
Compétitions -----			
Frais postaux & télécom. & internet -----	360		
Cotisations -----	140		
Services bancaires -----	160		
64 - Charges de Personnel	0		
		75 - Autres produits de gestion courante	5000
		Dont cotisations	5000
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	200
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	0
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements	
68 - Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	20000
Résultat de l'exercice (bénéfice)	0	Résultat de l'exercice (perte)	0
Total des charges	94200	Total des produits	94200

4. Mise au point sur les subventions accordées aux clubs par la Ligue

Béatrice Mathieu expose les améliorations développées dans le système de présentation, d'étude et de versement pour les actions subventionnées par la Ligue. La marche à suivre se décompose principalement en trois points :

- Charger sur le site <http://lvlpaca.fr> la fiche de demande de subvention qui est au format Excel, il est primordial de la remplir avec beaucoup de soins et un maximum de précisions. Cette fiche doit-être transmise au secrétariat de la Ligue la 15 avril au plus tard.
- A partir du 15 avril le bureau enregistre les demandes des Clubs, et le CD se réunit pour délibérer et vote les subventions accordées, les demandeurs sont alors informés (début mai) des décisions votées.
- Quand il a été informé du subventionnement de l'action proposée, chaque club doit informer le secrétariat de la Ligue du suivi de la réalisation. Il doit impérativement remplir la



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'Icare

fiche de Compte rendu d'action et la retourner avant Noël, même si l'action n'est pas terminée car le comptable doit clôturer son exercice et prévoir les reports de crédits.

Une remarque concernant les SIV : comme les subventions qui nous sont allouées viennent de la Région, à qui nous devons rendre compte de leur utilisation, les stages ne sont subventionnés par la Ligue PACA que dans la mesure où ils sont réalisés sur le territoire PACA.

5. Les espaces aériens, particularité des Alpes du sud

François Richard responsable de la commission « espaces aériens » présente le CR de son volumineux travail qui est à consulter sur le site : <http://lvlpaca.fr>

Il profite du large auditoire offert par cette AG pour faire un rappel sur les Zones d'Interdictions Temporaires (ZIT)

Il nous informe que les propositions de modifications de R71 (Salon), demande d'un seuil à 1000 pieds) sont abandonnées.

En ce qui concerne la réglementation LAD (lutte anti drones), à La Sainte Baume, nos arguments ont été entendus et cette réglementation ne concerne que les drones.

Le projet de création d'éolienne de Col de Bleine a été abandonné, mais il va falloir être attentifs car un nouveau projet pourrait voir le jour à Saint Julien en Beauchêne.

Concernant les drones civils, des directives européennes sont en discussion (à suivre).

Jacky Bouvard demande ce qu'il en est sur le secteur du Mercantour. François Richard confirme que c'est un secteur sensible avec des représentants de la structure du parc très « pointilleux ». Il convient d'être très prudents sur ce secteur.

Dans tous les secteurs, il est rappelé à tous les acteurs du vol libre que nous sommes particulièrement vulnérables car notre « poids politique » est faible. Nous devons rester très respectueux des règles.

On remarque que nous partageons souvent les mêmes préoccupations avec d'autres acteurs tels que les modélistes et les aérostiers avec qui il faut savoir faire cause commune dans les instances décisionnaires. (CCRAGALS)

6. Présentation des commissions et questions sur les CR de ces commissions

La présentation des commissions qui sont les moteurs d'actions de notre Ligue et leurs CR a déjà été faite par le Président dans son rapport moral.

Tous ces CR ont été présentés sur le site de la ligue : <http://lvlpaca.fr> avant l'AG.

Christian Capello handicapé par une laryngite présente un diaporama lui aussi consultable.

Le débat revient sur l'activité de la commission delta. Il faut à tout prix revaloriser l'activité delta historiquement à l'origine de nos activités de vol libre. Les effectifs sont en baisse, en 2018 il y avait 700 licenciés delta. Une lueur de satisfaction en 2018, 25 féminines ont découvert l'activité.

On suggère de favoriser la médiatisation de l'activité, de multiplier les journées découvertes, de développer l'utilisation de simulateurs. Les Clubs avec leurs bénévoles doivent s'impliquer et s'investir dans ces missions.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

7. Présentation des nouveaux candidats au Comité Directeur.

Il y a trois postes à pourvoir au Comité directeur et deux candidatures :

- Nicolas Garcin qui se représente et qui a participé à toutes les réunions du CD.
- Olivier Humbert, DTE de l'école Envol De Provence, qui se présente dans le collège « associatif ». Il est déjà le RRF pour le treuil.

Après question du président à l'assemblée pour le mode de scrutin, le vote est réalisé à main levée, les deux candidats sont élus à l'unanimité.

8. Réunion du nouveau CD. Définition des postes.

Compte tenu de l'heure, la réunion du nouveau CD est reportée au 28 février.

Les postes occupés au CD sont proposés ainsi :

Aurélie JANICKI	Commission Kite RRF
Béatrice MATHIEU	Sec. Adj. + Commission féminine ligue
Christian CAPELLO	Handi Kite
François RICHARD	Espaces Aériens
François-Michel GALLAND	Président et médecin
Jean-Christophe LANDREAU	Commission Parapente
Jean-François FAUCHIER	Président honoraire
Jean-Pierre LE MOIGNE	Secrétaire
Julien ESCALLIER	RRF Parapente
Lydie LEDIEU-FOGLIA	Commission Delta + commission féminine fédé
Martial LEBIHAN	Coopté RRF Delta
Michel AGU	Trésorier
Mohamed SOUIFI	Commission Cerf-volant + Boomerang
Nicolas GARCIN	Parapente
Olivier HUMBERT	Treuil (RRF) et parapente
Patrick JOLIET	Cadre technique
Rémi GODEFROY	Compétition parapente, équipe de ligue
Richard WEBER	Informatique, site web
Sauveur ESPOSITO	Commission Sites

9. Questions diverses

- Le président soumet au débat une augmentation à 2€ de la cotisation Ligue qui, actuellement à 1.5€, est, de loin, la plus basse des cotisations ligue de la FFVL.

Les points de vue divergent :

Jean-François Fauchier qui constate que notre budget est facilement équilibré ne juge pas utile d'augmenter une cotisation sans nécessité.

2 membres sont pour une augmentation qui permettrait de nous ramener au niveau des autres ligues et un court débat s'engage.

Ce point n'ayant pas été proposé à l'ordre du jour ne peut être soumis au vote, il pourra être étudié par l'AG 2019, pour une éventuelle mise en œuvre en 2020.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Speed-riding



Boomerang



Hand'icare

- Le nouveau site internet de la ligue est toujours en chantier sous la responsabilité de Richard Weber, Mme Hacina AMARA est en charge de sa finalisation.
La photo, proposée de la page d'accueil est à remplacer par une image plus en adéquation avec les sites rocaillieux des alpes du Sud.
Vincent Tirard-Collet, trésorier du Club Ste Anastasie, compétent en matière de sites internet, propose ses services.
Le projet en cours (déjà opérationnel) sera étudié par le prochain CD.
- Concernant le site <https://intranet.ffvl.fr/structure> Jean Claude Landreau précise qu'il faudrait que le CD désigne un gestionnaire de licences pour que nous ayons accès à l'intégralité des informations.
- Bernard Powell président du Club Lachens Vol Libre qui rencontre des problèmes de balise, lance la discussion sur le sujet délicat des balises météo.
Le système Pioupiou initié par Nicolas Balbec et repris par « The Factory » et Eric Sotti, dans lequel de nombreux clubs ont investi, est en cessation d'activité, les balises qui ne sont pas encore en panne vont l'être sous peu. La mise en place d'une balise « FFVL » coûte entre 2 et 4000€.
Un nouveau système est en gestation (on parle de 600€ par balise), il devrait voir le jour vers le milieu de l'année. Nous restons attentifs.
Quelles sont les possibilités de subventions (la FFVL ne les subventionne pas) ? Béatrice Mathieu propose que la commission sites de la Fédération soit interpellée sur ce sujet.
Il faudrait assurer les balises.
François Gérin-Jean de St André propose de partager sa compétence pour la protection des balises contre la foudre.
- Jacques Stinus du Thermodynamic Club s'inquiète que tous les recyclages biplaces ont été annulés en 2018.
Jean-Christophe Landreau confirme que les recyclages de 2018 ont été victimes des conditions météo et annonce qu'ils auront lieu en mai 2019 (associatifs et pro), les dates précises seront communiquées sous quinzaine.

Vers 21h30, l'Assemblée Générale s'achève dans un brouhaha annonciateur de début de repas...

François Michel GALLAND
Président

Jean-Pierre LE MOIGNE
Secrétaire adjoint